

en l'an M. D. XXIX ; elle est imprimé en caractères italiques. Paradin l'a reproduite, imprimée en petites capitales, à la tête de son recueil des inscriptions latines. Le *Lugdunum priscum* de Claude BELLÈVRE annonce une copie de la table de Claude que le manuscrit ne contient pas (du moins l'exemplaire qui est à Lyon). RUBYS a, dans son Histoire, un chapitre intitulé : Des deux anciennes tables d'aerain qui se voyent en l'Hostel-Commun de la ville, à Lyon ; c'est le XV^e. Il s'exprime ainsi : « Je m'assure que ceux qui n'ont pas le bonheur d'avoir cognoissance de la langue de latine et de l'histoire, et passants tous les jours à travers l'Hostel-Commun de la ville de Lyon, voyent en la cour d'iceluy ces deux belles et anciennes tables d'aerain escrites et gravées en lettres romaines, seront bien aises d'entendre ce que c'est et ce qu'elles portent, qui est l'occasion que voyant que Paradin s'en est passé de léger, se contentant de s'en servir pour grossir et faire enfler son œuvre, et ayant récité le texte de mot-à-mot par trois diverses fois ; et, au reste, quant à l'histoire et au sens, il a plutôt obscurci le tout qu'esclairci. Je me suis mis en devoir de satisfaire au mieux mal qu'il m'a esté possible, en cest endroit, au désir vertueux du lecteur. » Mais, le très-ignorant Rubys ne tient pas parole ; Paradin, du moins, donne le texte de la table de Claude, et le traduit ; son aigre contradicteur ne fait ni l'un ni l'autre, et commet beaucoup d'erreurs, dans son court chapitre. Selon lui, quelques-uns des plus riches et des plus apparents de la Gaule achetèrent de Messaline, à prix d'argent, son intervention en leur faveur auprès de Claude ; l'empereur n'avait rien à refuser à sa femme ; il convoqua le sénat, et en obtint les prérogatives que sollicitaient les habitants d'Autun. Cette anecdote n'a ni vraisemblance, ni vérité. Je ferai seulement mention de SAINT-AUBIN, qui a parlé de la table de bronze avec son insuffisance ordinaire. SPON, dans ses Recherches sur nos antiquités, donne le discours de Claude, sous le titre de première et de seconde table, et l'accompagne d'une traduction peu exacte, ainsi que de quelques notes courtes et peu substantielles. COLONIA a fait de la table de Claude une étude très-superficielle, et ne paraît pas s'être douté du parti qu'il pouvait tirer de ce monument, soit pour son Histoire littéraire, soit pour son travail sur les antiquités de Lyon. MENESTRIER analyse d'abord, à sa manière, le discours de Claude, tel que Tacite le rapporte, puis il reproduit le texte de l'inscription sur un feuillet détaché en deux colonnes placées en regard l'une de l'autre. Dans son Histoire abrégée ou Eloge historique de la ville de Lyon, BROSSETTE publie d'abord le texte de la table, puis une traduction en français. CLERJON ne donne pas le texte, qui était cependant la partie la plus importante de son livre ; il se borne à une traduction d'une médiocre exactitude. ARTAUD avait fait plus ; dans sa Notice sur le cabinet des Antiques du